

**DE LA DECONSTRUCTION A LA VALORISATION DES
SOCIETES CHEZ BERNARD DADIE : UNE LECTURE
ARGUMENTATIVE DE *BEATRICE DU CONGO***

Kouadio Raymond YAO

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Côte d'Ivoire

Résumé : L'analyse du discours consiste à décrire le système d'énonciation qu'un locuteur ou un écrivain conçoit dans son processus de communication et qui permet de mettre au jour ses intentions. Dans cette perspective, il ressort que l'argumentation, vue comme la mise en œuvre de l'efficacité du langage dans une activité verbale ou littéraire, s'inscrit au cœur même de la création littéraire qui, quelle que soit sa définition, est d'une manière ou d'une autre, liée à un projet argumentatif : produire ou créer un texte, est un cadre pour présenter une opinion sur une question donnée à laquelle on essaie indirectement ou non, de faire adhérer les destinataires du message véhiculé. Ce faisant, dans la mesure où le dramaturge porte le plus souvent, un regard critique sur les problèmes sociopolitiques dans son œuvre, il y construit une argumentation qui participe à la création littéraire. D'où, la question de la déconstruction et de la valorisation des sociétés qui imprègne tout le contenu du discours dramaturgique de Bernard Dadié, que la présente étude tentera d'interroger dans cette contribution. Sur cette base, elle porte sur l'axe 2 « L'argumentation et la création littéraire » de l'appel à contributions, et a pour objectif principal, de démontrer comment la création littéraire s'appuie sur le processus de l'argumentation pour véhiculer les intentions de l'auteur. Cette réflexion pose alors le problème du rapport entre le processus de persuasion et la production littéraire. Elle permet de comprendre les manières dont le dramaturge procède pour aborder la colonisation de l'Afrique, tout en incitant le lecteur à épouser son point de vue. En s'appuyant sur les stratégies argumentatives employées dans le texte théâtral, il est question de les analyser dans leur contexte d'énonciation et d'expliquer comment celles-ci contribuent d'une part, à assurer l'argumentation, et d'autre part, à participer à la création de *Béatrice du Congo* de Bernard Dadié. Il ressort à cet effet que l'argumentation est au centre de la production littéraire théâtrale. Loin de créer uniquement des personnages pour la représentation des faits sociaux, il se sert de leurs discours en vue de dévoiler

les réelles raisons de la présence des Occidentaux en Afrique et il présente par ricochet, la société africaine où il faisait bon vivre.

Mots-clés : Argumentation, création littéraire, déconstruction, valorisation, modalisation du discours, éthos, stratégies argumentatives.

FROM DECONSTRUCTION TO VALORIZATION OF SOCIETIES IN BERNARD DADIÉ : AN ARGUMENTATIVE READING OF *BÉATRICE DU CONGO*

Abstract : Discourse analysis consists in describing the system of enunciation that a speaker or a writer conceives in his communication process and, which makes it possible to reveal his intentions. In this perspective, it seems that argumentation, seen as the implementation of the effectiveness of language in a verbal or literary activity, is at the very heart of literary creation which, whatever its definition, is more in one way or another, linked to an argumentative project: producing or creating a text is a framework for presenting an opinion on a given question to which we indirectly or not, try to get the recipients of the message conveyed. In doing so, to the extent that the playwright most often takes a critical look at sociopolitical problems in his work, he builds an argumentation in his discourse that participates in doing so, in literary creation. Hence, the issue of deconstruction and valorization of societies, which permeates the entire content of Bernard Binlin Dadié's dramaturgical discourse, which the current study will attempt to question in this contribution. On this basis, it is in line 2 "Argumentation and literary creation" of the call for contributions, and its main objective is to demonstrate how literary creation relies on the argumentation process to convey the author's intentions. This reflection then poses the problem of relationship between both the process of persuasion and literary production. It helps us understand the ways in which the playwright proceeds to address the colonization of Africa, while urging the reader to embrace his standpoint. Building upon the argumentative strategies used in the theatrical text, the aim is to analyze them in their context of enunciation and explain how they contribute both to the argumentation and to the creation of Bernard Dadié's *Béatrice du Congo*. Argumentation is central to theatrical literary production. Far from creating characters

exclusively for the representation of social facts, he uses their discourses to disclose the real reasons of Westerners' presence in Africa, and in turn, presents the African society as a place where it feels good to live.

Keywords : Argumentation, literary creation, deconstruction, valorisation, modalisation of discourse, ethos, argumentative strategies.

Introduction

Les linguistes de l'énonciation abordent l'étude du discours en rapport avec les effets que le locuteur exerce sur le destinataire du message. De ce point de vue, ils mettent l'accent sur les actes de langage produits dans le discours énoncé. Cette conception a valu l'opposition entre la langue, le système de signes interdépendants et le langage, le moyen de production de la parole, prise en compte par l'émetteur. L'idée suivante en dit plus :

Les théories linguistiques donnent aujourd'hui au terme de langue, un sens beaucoup plus restrictif, qui n'est pas sans rappeler un peu la « norme » que nous évoquions ci-dessus : on l'oppose alors, en effet, à la parole (F. de Saussure) ou au discours (E. Benveniste). Ici, la « langue » est plutôt à concevoir comme un ensemble de règles d'organisation sous-jacentes à la langue naturelle : elle s'identifie purement et simplement aux structures immanentes que postulent, assez unanimement, les sciences du langage. En revanche, la « parole » ou le « discours » sont considérés plutôt comme la mise en œuvre concrète du système linguistique, lorsque ce dernier est pris en charge, assumé, voire transformé, par le locuteur, dans son acte de parole. C'est ici que s'amorce, par exemple, la problématique de l'énonciation comme « mise en discours » (E. Benveniste) de la « langue », et, par-delà, toute la question essentielle de la communication intersubjective. (D. Maingueneau, 2009, p. 126)

À partir de ce postulat, l'on peut retenir que tout projet de communication verbale ou écrite a partie liée avec cet aspect actionnel du langage, dans le sens où comme le souligne D. Maingueneau plus haut, le langage est « assumé » par un locuteur. Ainsi, dans un discours, lorsque le locuteur s'exprime, il contribue à mettre en évidence cette dimension de la parole où parler constitue aussi un acte de langage. Dès lors, le langage s'associe à la question de l'inscription de l'énonciateur dans le contenu des énoncés, car selon J. Moeschler (1985, p. 23),

on ne sépare pas les opérations de référenciation (grâce auxquelles les énoncés renvoient à la réalité extralinguistique) et les opérations de

modalisation (c'est-à-dire la manière dont le sujet se situe par rapport à ce qu'il est en train de dire et par rapport à son interlocuteur.

C'est dans ce cadre de la linguistique de l'énonciation que se situe la présente réflexion. En effet, en mettant en scène l'histoire de la rencontre des colonisateurs en Afrique, précisément au Congo, avec les Africains, Bernard Dadié crée une pièce de théâtre à travers laquelle il fait le procès de la colonisation. Ce faisant, en produisant son œuvre littéraire, il construit une argumentation sur laquelle s'appuie son opinion qu'il veut partager avec le lecteur. D'une part, dans une posture d'éveilleur de consciences, il argumente pour révéler les réelles motivations des explorateurs, une manière indirecte pour lui de déconstruire le mauvais projet de la conquête du Congo. D'autre part, ayant l'ambition de réhabiliter l'image de la société africaine, perturbée par cette présence étrangère, Dadié se présente dans son discours comme l'un des écrivains ivoiriens dont la littérature est engagée. Ainsi, la problématique de cette étude s'articule autour de la question du lien étroit entre l'argumentation et la création littéraire. L'acte de produire un texte n'est pas une fin en soi : le fait de créer une œuvre littéraire ne se limite pas à la rédiger simplement, mais s'appuie sur un projet argumentatif que l'auteur tente de réaliser à travers la construction d'une argumentation. À cet effet, P. Aron et *alii* (2002, p. 157) indiquent que

la littérature est création au sens où elle produit des textes neufs. Dans une acception stricte, "création" serait à entendre comme écriture d'un texte à tous égards original, mais dans la pratique, la création littéraire contient toujours une part de reprise de modèles antérieurs. En un sens plus large encore, la littérature est création, en ce sens qu'elle invente des idées, des images, des personnages, voire des mondes nouveaux.

Sans entrer dans ce débat qui n'est rien d'autre que l'élément fondamental qui fonde l'histoire littéraire, l'on peut noter que la création littéraire, quelle que soit sa forme sous laquelle elle est définie, s'appuie toujours sur le contenu d'un texte qu'un auteur a pris le temps de concevoir à un moment donné. Dans la pratique, une telle activité ne peut se réaliser sans que cet auteur ne laisse sa présence ou ses marques dans le contenu qu'il propose au lecteur. Car, si « créer une œuvre, c'est donner à voir, pour le présent et le futur, le monde où l'on vit » (P. Aron et *alii*, 2002, p. 159), l'auteur tente d'une manière ou d'une autre, d'exprimer ses prises de position dans le discours en question.

Dès lors, l'on pourrait se demander comment le dramaturge Bernard Dadié s'y prend pour argumenter dans son discours théâtral. Autrement

dit, comment l'argumentation participe de sa création littéraire ? L'objectif principal de cette contribution est de décrire les manières dont la création littéraire de Bernard Dadié se fonde sur l'argumentation qu'il a mobilisée pour présenter son opinion sur la colonisation des territoires africains. Pour ce faire, l'on s'appuie sur l'analyse argumentative de Ruth Amossy qui s'énonce comme suit :

Renouant avec une riche tradition issue d'Aristote et remise à l'honneur par Chaïm Perelman, l'analyse de l'argumentation dans le discours (désormais dite « analyse argumentative ») se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public. Elle étudie donc la force de la parole dans la situation de communication concrète où elle s'exerce. Elle examine la façon dont locuteur et allocutaire interagissent, c'est-à-dire exercent une influence mutuelle l'un sur l'autre, à travers les ressources verbales qu'ils mettent en jeu. (R. Amossy, 2000, p. VI)

En évoquant la notion de « modalités » à partir desquelles l'argumentation se construit dans le discours, Ruth Amossy fait allusion à l'ensemble des techniques utilisées pour parvenir à cette fin. Ce qui explique indirectement que l'étude de l'argumentation est liée à la prise en compte même du contexte d'énonciation dans lequel se produisent les énoncés. À ce propos, R. Amossy (2000, pp. VI-VII) affirme que « dans la mesure où elle étudie du[le] langage en action et en situation, l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique qui, de nos jours, développent une réflexion sur l'utilisation du langage en contexte ». Dans cette contribution, l'on aborde un point théorique sur le contexte de production du texte théâtral de Bernard Dadié et l'argumentation, avant d'analyser les stratégies argumentatives employées dans le discours.

1. Considérations théoriques : contexte et argumentation

1.1. *Béatrice du Congo*, une œuvre littéraire pour s'opposer à la colonisation

Parue aux éditions Présence Africaine en 1970, *Béatrice du Congo* est une œuvre théâtrale qui traite la question de l'installation des Européens en Afrique et la manière dont elle a été rendue possible. En effet, après avoir vaincu les Maures qui jouissaient des potentialités de son royaume, Henri, le roi du Bitanda (Portugal), prend désormais la décision de mener la conquête du monde et parvient à coopérer avec les habitants du Congo. Ce qui constitue l'un des éléments fondamentaux de la pièce, c'est qu'une fois cette coopération établie, le roi du Bitanda a pu faire changer la vision du monde à celui du Congo : d'un roi démocrate et aspirant à l'épanouissement social de

son peuple, le Mani Congo fait preuve de dictature et d'oppression. C'est cette scène de domination du peuple congolais, entreprise par les Portugais et exécutée par un dirigeant africain, le roi, que Bernard Dadié, épris d'un esprit de nationalisme et de changement social de l'Afrique, tente de dévoiler à travers son discours. Cette orientation du texte est traduite par A. Allen (1987, p. 461) en ces termes :

On peut situer *Béatrice du Congo* sur le chemin de l'appel nationaliste ou, mieux, de la passion pour la "réafricanisation" du continent. C'est dans cet esprit de réhabilitation de la civilisation africaine que Dadié décrit le royaume politique par rapport à un autre, la fonction de la femme dans la communauté familiale, les chants, les danses, la croyance religieuse en les ancêtres ou l'efficacité des esprits intermédiaires et le témoignage ancestral.

Dans cette perspective, il ressort que le discours par lequel Bernard Dadié parvient à rendre compte de cette situation, ne peut être énoncé *ex nihilo*. Le dramaturge y laisse ses traces, sa subjectivité, à travers une entreprise de persuasion qui passe aussi par le transfert de sentiments, la représentation des actions des personnages dans un processus discursif bien orchestré. C'est pourquoi, selon A. Allen (1987, p. 461),

comme le théâtre se prête aisément aux actions singulières et bizarres aussi bien qu'aux effets sensibles, Dadié emploie dans une remarquable simultanéité, faits, rythmes et chants. Par ce véhicule théâtral, les émotions de douleur, d'angoisse, de joie, sont particulièrement bien mises en valeur.

À présent, il importe d'aborder le terme de l'argumentation pour mieux le situer dans le cadre de cette analyse.

1.2. Définitions de l'argumentation

La notion de l'argumentation a été traitée par plusieurs théoriciens depuis la Rhétorique ou l'Art de persuader d'Aristote, jusqu'à Ruth Amossy qui s'y intéresse dans ses recherches. Ce qui découle de ces réflexions sur l'argumentation, c'est l'efficacité du langage dans son usage pratique. Elle est rendue possible grâce à un ensemble de moyens discursifs qui contribuent à mettre en évidence, l'action langagière que le locuteur tente d'exercer sur l'interlocuteur ou le récepteur du message. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'en essayant de réaliser cette activité, l'orateur se sert de ces mécanismes linguistiques pour pouvoir atteindre son objectif. On saisit davantage cette situation quand C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca admettent que « la théorie de l'argumentation ne peut se développer si toute preuve est conçue comme réduction à l'évidence. En effet, l'objet de cette théorie est

l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. » (C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 1958, p. 5). Selon les deux théoriciens de l'argumentation, elle rime avec l'usage de stratégies discursives pour amener un public ou un destinataire d'une communication à adhérer à l'opinion défendue dans le contenu de l'échange. Leur conception est soutenue par M. Doury qui rappelle le lien étroit entre l'argumentation et le processus de persuasion dans le discours :

la définition de l'argumentation comme moyen de persuader un auditoire de la justesse d'une thèse, ou de l'amener à adopter une ligne d'action, est prédominante dans les recherches qui inscrivent l'étude de l'argumentation dans le champ de la rhétorique ou des sciences de la communication. (M. Doury, 2016, p. 17).

On retient alors que l'étude de l'argumentation dans le discours, est en partie liée à la recherche et à l'analyse d'un ensemble de procédés linguistiques que le locuteur emploie pour tenter d'influencer le récepteur de son message. Comment ces mécanismes permettent-ils à Bernard Dadié d'agir sur le destinataire de son message, tout en lui présentant son opinion sur l'exploration du Congo par les Portugais ? Quelles sont les stratégies qui contribuent à son argumentation dans sa pièce de théâtre ? Le point suivant est consacré à relever et à décrire les stratégies argumentatives que le dramaturge a utilisées dans le contenu de sa création théâtrale, en mettant en avant leur influence sur le lecteur à qui il propose ses points de vue.

2. Stratégies argumentatives mobilisées dans *Béatrice du Congo*

En termes de stratégies argumentatives, telles qu'évoquées plus haut, il est question de porter un regard sur un ensemble de moyens discursifs que le dramaturge a employés pour aborder la manière dont le processus de coopération entre le roi Henri et le peuple congolais a été établi. Le choix de ces procédés est donc lié aux plus représentatifs convoqués dans le texte qui peuvent permettre de décrire la présence de Bernard Dadié dans son discours, une façon pour lui de réaliser son projet argumentatif : dénoncer la conquête congolaise par les Portugais et valoriser la société africaine. Il s'agit de la construction des ethè (ethos d'éveilleur de consciences et ethos de dramaturge engagé) et de la modalisation du discours (emploi des substantifs axiologiques, des évaluatifs axiologiques et de la comparaison).

2.1. Construction des ethè

En argumentation, l'analyse de l'ethos (ethè au pluriel) se situe au centre d'une polémique¹ qui traduit sa prise en compte dans les différentes conceptions des théoriciens. Au-delà de ce débat qui pose la complexité liée à l'étude de cette notion, nous nous intéressons à la question de la « mise en scène de l'orateur » dans le discours (R. Amossy, 2000, p. 60), telle qu'abordée par la théoricienne de l'argumentation. Il s'agit de décrire comment Bernard Dadié essaie de construire des images ou des représentations de lui, en rapport avec l'intention de dénoncer les mauvaises actions des Européens et de promouvoir la vie sociale africaine.

2.1.1. Ethos d'éveilleur de consciences

Parler d'ethos d'éveilleur de consciences porte sur l'engagement que Bernard Dadié prend dans son texte, pour attirer l'attention des Africains sur les vraies raisons de l'arrivée des Occidentaux en Afrique. À ce titre, il cherche à faire naître chez eux, le sentiment que cette présence est loin d'être liée à une simple coopération, dans le plein sens du terme. La construction de cette posture s'inscrit dans la conception même de Jean-Paul Sartre à propos de la littérature :

Ainsi, en parlant, je dévoile la situation par mon projet même de la changer ; je la dévoile à moi-même et aux autres pour la changer ; je l'atteins en plein cœur, je la transperce et je la fixe sous les regards ; à présent j'en dispose, à chaque mot que je dis, je m'engage un peu plus dans le monde, et du même coup, j'en émerge un peu davantage, puisque je la dépasse vers l'avenir. Ainsi le prosateur est un homme qui a choisi un certain mode d'action secondaire qu'on pourrait nommer l'action par dévoilement. (J.-P. Sartre, 1948, p. 28).

Dans son discours, Bernard Dadié a construit des énoncés qui se situent dans ce contexte d'énonciation. En effet, voulant révéler les motivations inavouées des Portugais, relatives à leur déplacement au pays du « Mani Congo », il met une situation en scène, qu'on pourrait appeler de paradoxe religieux. Après avoir mis fin à l'oppression arabe,

¹-Deux tendances s'affrontent au sujet de la définition de l'ethos. L'une, née depuis Aristote qui l'a développée dans La Rhétorique, considère que l'ethos doit être étudié en s'appuyant sur la manière dont l'orateur ou l'auteur d'un livre se présente dans le contenu de son discours. On parle alors d'ethos discursif. L'autre, défendue par Isocrate, Cicéron, Quintilien...met en avant, la « réputation préalable » du locuteur, son titre social, sa moralité sur lesquels l'analyste du discours doit se fonder pour analyser la présence de l'orateur. Ce qui a donné la notion d'ethos prédiscursif.

Henri, le roi du Bitanda, exhorte ses collaborateurs à porter leur religion chrétienne au-delà du royaume. Il affirme ceci : « Notre devoir, après la victoire éclatante que nous accorde le ciel, est de propager la véritable religion, de la porter aux confins de la terre... du monde. » (p. 12). D'une telle manière, l'on se rend compte que le locuteur Henri conçoit l'expansion de sa religion, comme une obligation morale que lui et ses concitoyens se doivent d'exécuter. Et à lui d'ajouter : « Ne sommes-nous pas devenus la mesure, Diogo ! Ne sommes-nous pas appelés à modeler le monde ? À être le pasteur, le nouvel ange au glaive flamboyant ! À porter par le monde, la voix angélique des cloches ! Les entendre partout chanter, matin, midi et soir... appeler les hommes où qu'ils soient à dire et redire les mêmes prières... C'est ça l'unité du monde... la mission qui nous échoit. » (p. 13). En termes d'informations, le roi Henri amène ses interlocuteurs à comprendre que la promotion de la religion est une mission noble, salutaire, car, cette tâche apportera un nouvel élan à la société, notamment « modeler le monde ». Ainsi, dans la logique, l'on s'attend à ce que les peuples qui auront l'occasion de recevoir les missionnaires, bénéficient des avantages de la religion qui, sur la base de ces « bonnes nouvelles », doit favoriser « le plus grand bonheur des hommes » (p. 26). Que nenni !

C'est à ce titre qu'intervient le concept de paradoxe religieux qui fonde la construction de l'ethos d'éveilleur de consciences que Dadié essaie de construire dans les extraits suivants :

Henri : « Notre entreprise va bouleverser l'économie du monde... Notre ville sera la capitale de l'or, du négoce... le centre nerveux du monde... » (p. 21.)

Henri : « Ayant les cœurs, nous aurons les couronnes. Les femmes couvertes d'or couvriront leurs hommes de baisers. » (p. 22.)

D'un point de vue argumentatif, les contenus de ces énoncés qui indiquent les véritables intentions des Portugais par rapport à leur arrivée au Congo, permettent de saisir tout l'engagement que prend Bernard Dadié pour éveiller les consciences des Africains sur la question. En effet, tel que relevé *supra*, l'objectif de départ du roi Henri qui est de promouvoir le christianisme au-delà de son royaume, en vue d'assurer l'épanouissement des autres peuples du monde, n'est pas une réalité, une fois qu'il est parvenu à sceller sa coopération avec celui des Congolais. En affirmant que le Bitanda sera la « capitale de l'or, du négoce... le centre nerveux du monde », le dramaturge amène le lecteur

à comprendre que cette idée de coopération avancée par les Portugais, est bel et bien un prétexte, un subterfuge qui leur a permis de tromper le peuple congolais pour pouvoir avoir sa confiance, afin de s'installer dans son royaume et assouvir leurs desseins personnels : puiser gratuitement les richesses minières (l'or par exemple). Ce qui justifie le point de vue, sans émettre de réserve, du roi Henri, selon lequel leur ville sera incontournable et constituera « le centre nerveux du monde ». Cette intention du dramaturge d'éveiller les consciences se manifeste davantage, lorsqu'il fait dévoiler par ce roi, l'une de leurs ambitions inavouées : émouvoir les Congolais pour mieux les exploiter. C'est pourquoi, ce personnage déclare que c'est en « ayant les cœurs » ou en « régnant sur les cœurs, les esprits », qu'ils parviendront à « avoir les couronnes », c'est-à-dire les richesses qui, dans ce contexte d'énonciation, se présentent comme sont la source de motivation de l'exploration congolaise. Ce faisant, Bernard Dadié tente de faire savoir au lecteur que la mission du roi Henri, celle de « propager la véritable religion » pour assurer « le plus grand bonheur des hommes », est une supercherie qu'il révèle, en éveillant sa conscience sur les tenants et les aboutissements d'une telle pratique religieuse. Dans cette posture, le dramaturge construit un autre ethos qui lui permet de marquer davantage sa présence dans son discours.

2.1.2. Ethos de dramaturge engagé

La construction de l'ethos engagé dans le discours se situe pratiquement dans le même cadre que celle de l'ethos d'éveilleur de consciences. Être engagé dans le contenu d'un énoncé, c'est non seulement attirer l'attention du lecteur ou de l'interlocuteur sur un fait donné, mais aussi et surtout, prendre position contre la situation évoquée, en exprimant, d'une manière ou d'une autre, son point de vue personnel. Un cas que l'on peut analyser à travers cet extrait du corpus :

Le DUC : La guerre s'allume ici et là, qui fournit les armes, qui fournit la poudre ? Qui les entretient ? N'est-ce pas les Bitandais...

(Réapparition du compagnon de Diogo déposant les armes.)

LE COMPAGNON DE DIOGO : Votre ennemi, c'est votre roi...

LE BITANDAIS : Pourquoi lui et pas vous ?

LE GRAND DUC : Il est notre souverain.

LE BITANDAIS : Vous êtes tout aussi, sinon plus capable que lui de diriger ce pays... N'a-t-il pas répudié votre fille ? Dix ans d'oppression... La guerre qui gronde... et même, le projet d'écarter de la cour tous les grands du royaume. À tout hasard, je vous laisse ceci... *(De l'argent et des fusils.)* Nous sommes à votre entière disposition... Tenez, savez-vous que toute sa fortune est au Bitanda...

LE GRAND DUC : Pas possible ?

LE BITANDAIS : Une fortune colossale au Bitanda. Votre ennemi le plus dangereux... votre roi... Dom Carlos 1^{er}. (pp. 82-83.)

Le contenu du dialogue situe le lecteur sur l'implication malicieuse du Bitandais dans la mise en œuvre des mésententes entre le duc (l'un des notables du roi) et le Mani Congo (rebaptisé Dom Carlos 1^{er}), afin de susciter la guerre au sein du royaume. Pour y parvenir, il profite de la situation sociopolitique déjà déséquilibrée du royaume « la guerre s'allume ici et là », et aiguise l'amour du pouvoir chez le duc. Ainsi, il l'exhorte à cultiver la haine envers le roi, présenté comme un « ennemi » et non un adversaire politique. Sur cette base, la question « pourquoi lui et pas vous ? », constitue une sorte d'appel indirect à la gouvernance, une ouverture de l'esprit du duc sur l'accès au trône royal. Ce dernier, épris du sens du respect de l'autorité de son roi, répond avec conviction : « il est notre souverain ». Cette reconnaissance de la souveraineté du roi marque alors son attachement à la hiérarchie déjà établie. Ce qui constitue un obstacle à l'atteinte de l'objectif du Bitandais. Il se montre alors beaucoup plus manipulateur.

En premier lieu, il renforce son idée en faisant croire au duc qu'il est plus compétent que Dom Carlos 1^{er} : « vous êtes tout aussi, sinon plus capable que lui... ». La conséquence immédiate de cette affirmation, c'est que le notable qui, au début, n'avait peut-être pas l'envie de « diriger ce pays », peut manifester le désir de le faire, surtout que son roi est traité comme un dirigeant à craindre : « votre ennemi le plus dangereux... votre roi... Dom Carlos 1^{er}. »

Ensuite, le Bitandais rappelle le passé douloureux, un moment de déshonneur vécu par le duc : « N'a-t-il pas répudié votre fille ? Dix ans d'oppression... ». Ces deux informations ne sont pas fortuites dans ce

cadre d'énonciation. En effet, il incite le duc à nourrir le sentiment de de rancune contre Dom Carlos 1^{er} qui a causé du tort à sa fille durant une longue période. Dans cette perspective, en matière de relation interhumaine, le Bitandais tente alors de créer une grande rupture entre les hommes. D'où, le soutien financier et matériel révélé par le syntagme nominal « de l'argent et des fusils » et technique, indiqué par la proposition « nous sommes à votre entière disposition ».

Enfin, cette intention se perçoit par l'information relative au transfert de la forte fortune du roi à l'Occident et sa volonté de manifester un esprit de dictateur. En déclarant que celui-ci possède « une fortune colossale au Bitanda » et conçoit « le projet d'écarter de la cour tous les grands du royaume », il ne fait que mettre le duc dans une disposition favorable à avoir le sentiment d'être trahi. Ainsi, étant l'un des grands de la cour royale, il est appelé à nourrir des émotions de révolte qui vont l'inciter, tel que le souhaite son interlocuteur, à s'opposer au roi. Il en est ainsi, parce que si cette volonté du roi venait par s'accomplir, le duc pourrait être dépossédé de tout pouvoir d'assurer un jour, les rênes du royaume. Pour cette raison, selon P. Charaudeau,

c'est parce que les émotions se manifestent dans un sujet "à propos" de quelque chose qu'il se figure, qu'elles peuvent être dites intentionnelles. La pitié ou la haine qui se manifeste chez un sujet n'est pas le simple résultat d'une pulsion, ne se mesure pas seulement à une sensation d'échauffement à une poussée d'adrénaline ; elle s'éprouve à la représentation d'un objet vers lequel tend le sujet ou qu'il cherche à combattre. (P. Charaudeau (2000, p. 130)

En articulation avec l'ethos engagé, l'on peut retenir que le dramaturge manifeste l'intention d'exposer et de dénoncer les mauvaises manœuvres des explorateurs portugais, lors de la conquête du royaume du Congo. En portant son regard particulier sur l'incitation à la haine et à la révolte chez le duc qui est un collaborateur direct du roi, il ressort que Dadié ouvre la profonde réflexion sur l'ingérence des Européens dans la gestion même des États africains où ils se sont installés. Dès lors, il attire l'attention du lecteur sur les nombreuses actions malheureuses que ces « missionnaires » ont posées en Afrique afin d'assouvir les besoins personnels. C'est à juste titre que le personnage Dona Béatrice, l'éveilleuse de consciences, reste sans équivoque sur ce point, en interaction verbale avec le roi : « votre frère très aimé du Bitanda ne défend que ses intérêts... » (p. 88). Marquons

un arrêt sur l'usage de la négation restrictive ou exceptive qui charge de manière argumentative le contenu de cet énoncé :

Formulée à l'aide de ne... que, elle équivaut à seulement, uniquement (...). Elle est exceptive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme que celui qui suit que. On peut expliciter cette signification en ajoutant, dans le cas d'un objet inanimé, l'expression et rien d'autre. (M. Riegel et *alii*, 1994, p. 700).

Ainsi, dans le discours, ce type de négation permet à Dona Béatrice d'amener son interlocuteur à retenir une seule information : ce qui compte pour le roi Henri dans ses relations avec celui du Congo, c'est « préserver ou protéger ses intérêts » et même ceux de son royaume. On note que Bernard Dadié parvient à argumenter dans son discours théâtral à travers la construction de ses images d'éveilleur de consciences et de dramaturge engagé. Ces deux manières de procéder constituent des stratégies argumentatives qui contribuent non seulement à exprimer son opposition relative à la colonisation, mais surtout, décrivent comment il essaie d'influencer le lecteur à adhérer aux points de vue proposés. À ce sujet, il a convoqué d'autres procédés qui s'inscrivent dans le même cadre, mais aboutissent à l'argumentation d'une autre façon.

3. La modalisation du discours

La question de la modalisation du discours prend en compte l'ensemble des éléments linguistiques que le locuteur utilise pour marquer sa présence ou ses traces dans le contenu asserté. À ce titre, D. Bergez et *alii* (2010, p. 171) notent ceci :

Dans tout énoncé, conformément à une tradition scolastique, on distingue un "dictum", ce qui est dit, et un "modus", l'intention avec laquelle on le dit. La modalisation procède du "modus". Elle définit l'attitude du sujet de l'énonciation par rapport à son énoncé, et notamment la manière dont il nuance ou rectifie son propos.

Cette définition de la modalisation se rapporte à la notion de la subjectivité langagière, dans la mesure où elle rend compte de l'attitude personnelle du locuteur, relativement à son point de vue qu'il émet sur ce dont il parle dans l'énoncé. Ainsi, selon E. Genevay (1994, p. 30), « on appellera modalisation, cette prise de position de l'émetteur à l'intérieur de son énoncé ». Ce faisant, on peut noter que tout en modalisant le contenu de son discours, le locuteur essaie d'argumenter

pour amener le destinataire du message à adhérer à cette « prise de position » ou à agir dans le sens qu'il souhaite.

Dans les lignes à venir, en se servant des modalisateurs, les éléments linguistiques de la modalisation, comme les substantifs axiologiques, les évaluatifs axiologiques et la comparaison, le point suivant permet d'expliquer comment Bernard Dadié, à travers les énoncés des personnages, parvient à marquer sa présence dans son discours et exprimer ses opinions par rapport aux faits évoqués.

3.1. Les substantifs axiologiques

Ces marqueurs de la modalisation permettent d'exprimer la subjectivité langagière, par le fait qu'ils impliquent un jugement de valeur négatif ou positif du locuteur sur l'objet de la communication. Pour cette raison, C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 73) les considère comme des notions qui font partie des « termes péjoratifs (dévalorisants) /mélioratifs (laudatifs, valorisants) ». Dans l'intention de déconstruire le projet de la conquête du Congo par les Portugais, Bernard Dadié emploie des termes qui marquent ses traces de son texte et dévoilent sa prise de position contre ce sujet. En effet, après avoir coopéré avec le peuple congolais, Diogo, le responsable de la délégation du Bitanda, a offert des présents spécifiques aux habitants. Les didascalies textuelles suivantes disent long sur leur qualité : « (Diogo fait apporter des cantines et distribue de la verroterie, du talc, des miroirs, du tabac, des bonnets, des faveurs, des boutons, des pipes, des morceaux d'étoffe, etc... de la liqueur.) » (p. 40). À travers l'usage des substantifs « cantines », « verroterie », « talc », « miroirs », « tabac », « bonnets », « faveurs », « boutons », « pipes », « morceaux d'étoffe », « liqueur » qui, dans le sens premier du terme, n'ont pas de valeur significative et donc, sont des « termes péjoratifs (dévalorisants) », le dramaturge Bernard Dadié marque sa présence dans le contenu de l'énoncé. Ce faisant, il dénonce le mépris des émissaires du roi Henri envers leurs hôtes congolais. Ce sont donc des substantifs axiologiques qui lui permettent d'exprimer son jugement de valeur négatif sur ces objets et de prendre position contre une telle attitude des Portugais. À propos de ces substantifs, C. Kerbrat-Orecchioni note que leur emploi est lié à deux types d'informations dans le discours : exprimer la « description du dénoté » et traduire « un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation. » C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 91). Ainsi, Bernard Dadié exprime sa subjectivité par rapport à

l'insignifiance des présents distribués et tente de faire comprendre au lecteur qu'en termes de coopération, les Occidentaux sont moins honnêtes vis-à-vis des Africains. Quid des évaluatifs axiologiques ?

3.2. Les évaluatifs axiologiques

Ils fonctionnent dans le même registre que les substantifs axiologiques. C'est pourquoi, selon C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 91), leur « usage varie (...) avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique » et du coup, « manifestent de la part de L, une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté ». Dans un autre contexte d'énonciation, Bernard Dadié a construit des énoncés pour valoriser l'Afrique en général et le Congo en particulier. En effet, à la question du roi Henri de savoir si les Congolais ont un alphabet, une écriture, Diogo, son missionnaire, répond ceci : « Non, majesté, mais, en revanche, une honnêteté scrupuleuse » (p. 52.). Dans cet énoncé, l'emploi du contenu « honnêteté scrupuleuse » n'est pas fortuit dans le discours théâtral de Bernard Dadié. D'une part, à travers le terme « honnêteté », un substantif axiologique, dans la mesure où il contribue à évaluer positivement le bon sens d'intégrité et de probité que les habitants du Congo témoignent envers les autres, le dramaturge approuve une telle attitude et marque par conséquent, sa présence dans le discours. D'autre part, en associant cette notion à l'adjectif qualificatif « scrupuleuse », il argumente dans le sens que les Congolais font preuve d'une grande exigence morale dans leur rapport avec leurs semblables. C'est donc un évaluatif axiologique qui lui permet non seulement d'apprécier les vertus morales que pratiquent les populations, mais aussi, contribue à promouvoir cette qualité humaine manifeste chez les Africains. Sachant que les Portugais, dans leur projet de coopération, tel qu'évoqué plus haut, ont été moins honnêtes à l'égard du Mani Congo, Bernard Dadié montre par ricochet, la meilleure attitude à adopter dans les relations interhumaines.

La valorisation de la société africaine est davantage marquée par le dramaturge, quand il se sert de la comparaison pour aborder la vie qui régnait au Congo, bien avant l'arrivée des Portugais.

3.3. La comparaison

Dans le fonctionnement des figures de rhétorique, la comparaison constitue l'une des figures par analogie ou par rapprochement et tend ainsi, à mettre en rapport, deux éléments dans le discours. De ce point de vue, M. Riegel et *alii* (1994, p. 935) affirment qu'« elle réunit en effet dans le discours, non seulement le comparant et le comparé, mais l'expression du motif pour lequel on les rapproche, ainsi qu'un instrument (grammatical ou lexical) explicitant le rapport de comparaison. » D'une telle manière, l'usage de la comparaison dans le discours, implique d'une part, l'implication du locuteur dans le contenu de l'énoncé, et d'autre part, lui permet d'agir sur l'interlocuteur qui est appelé à croire à ce qui lui est proposé. Cet extrait s'inscrit dans ce cadre :

LE ROI : (...) Parlez-moi de leur pays.

LES DEUX COMPAGNONS : Le paradis terrestre !

DIOGO : Voilà les mots vrais, ceux qui vous assaillent dès le premier contact.

LA COUR : Le paradis terrestre ! (pp. 49-50)

Le passage porte sur une partie du compte-rendu de la mission des Portugais au royaume du Congo. À travers les contenus des énoncés, on peut comprendre les moments agréables qu'ils ont vécus au cours de leur séjour. C'est à ce titre qu'ils affirment : « le paradis terrestre ! » En effet, dans le contexte de l'énonciation, cette affirmation implique une comparaison, même si ses éléments tels que le comparant, le comparé et le motif d'égalité (comme), ne sont pas explicitement évoqués. Ainsi, en déclarant que le Congo est le « paradis terrestre », ils le comparent au paradis divin, celui dans lequel régnait une atmosphère agréable et où vivaient Adam et Ève, bien avant leur désobéissance à Dieu. Comme tel, les deux compagnons de Diogo orientent l'indentement de leur roi vers l'idée que les Congolais jouissent d'un bonheur inexprimable. À cet effet, P. Fontanier (1977, p. 377) soutient que

la comparaison consiste à rapprocher un objet d'un objet étranger, ou de lui-même, pour en éclaircir, en renforcer, ou en relever l'idée par les rapports de convenance ou de disconvenance : ou, si l'on veut, de ressemblance ou de différence. Si les rapports sont de convenance, la comparaison s'appelle similitude ; elle s'appelle dissimilitude, s'ils sont de disconvenance.

Ce faisant, il ressort que les locuteurs (Diogo et ses deux compagnons) créent un rapport de « convenance ou de ressemblance »

entre le jardin merveilleux dont parlent les écritures bibliques (Genèse 2 : 9) et la vie qui était en cours au Congo, au moment où ils arrivaient. Dans leur communication, ce rapport parallèle a une importance remarquable : convaincre le roi à croire à la belle vie que mènent les Congolais, tout en créant l'effet de réel chez lui. À ce propos, P. Breton et G. Gauthier (2011, p. 45) considèrent que la comparaison qui se fait par des arguments, « implique une solidarité entre les éléments du réel (...) ». Dans une telle perspective, vu que « le discours est une forme d'action » (D. Maingueneau, 2013, p. 32), Bernard Dadié valorise non seulement la société africaine à travers cette belle présentation de l'image du Congo, mais surtout, pose que l'Afrique est un continent où il fait bon vivre. Quand on fait un rapprochement de cette atmosphère idyllique avant l'arrivée des Portugais au Congo, avec celle qui a régné après leur coopération avec le roi, il argumente et invite le lecteur à comprendre que l'implantation occidentale en Afrique a impacté négativement le quotidien des populations. Ce faisant, selon D. T. Diallo (2016, p. 18),

dans une argumentation, le but de l'énonciateur est d'exprimer son opinion et de convaincre ou persuader son destinataire qu'elle est la plus juste. Il comporte d'évidentes marques de subjectivité. Par ailleurs, l'auteur défend un point de vue tout en réfutant de manière claire ou de manière implicite, un autre point de vue.

Indirectement, on peut alors retenir que le dramaturge fait la déconstruction de la civilisation européenne qui, dans son projet de s'installer sur le continent africain, a fini par le corrompre à travers l'intégration d'un rapport de force dont on sent toujours les stigmates sur les populations. Ainsi, Bernard Dadié s'inscrit dans son discours théâtral, dans la mesure où « même lorsque l'auteur ne se met pas en scène et ne parle pas de lui, il continue à être présent, mais de façon implicite et latente » (A. Vaillant, 2010, p. 193).

Conclusion

Somme toute, *Béatrice du Congo* de Bernard Dadié est d'une originalité remarquable. Loin de créer uniquement des personnages pour les mettre en scène dans son œuvre, il y construit une argumentation qui lui permet d'articuler la trame de son histoire autour de ses prises de position. Il ressort que création littéraire et argumentation sont deux entités indissociables, l'une étant le canal de l'autre. En analysant les stratégies argumentatives relevées, on

comprend que Bernard Dadié tente de déconstruire le projet de la colonisation de l'Afrique, à travers le dévoilement des mauvaises actions posées par les Portugais présents au Congo et manifeste l'intention de faire la promotion de la société africaine. Une manière pour lui de valoriser cette culture qui a longtemps été phagocytée par la civilisation occidentale. Dès lors, on retient que l'objectif général de la contribution, celui de décrire comment l'argumentation participe de la création de l'œuvre théâtrale *Béatrice du Congo*, est atteint. En créant cette pièce de théâtre, le dramaturge emploie un ensemble de procédés argumentatifs pour présenter son opinion sur l'arrivée des Européens en Afrique et amène le lecteur à y adhérer. Ce faisant, l'analyse argumentative de Ruth qui a servi de cadre théorique et méthodologique à l'analyse du texte, permet de comprendre qu'il existe plusieurs modalités par lesquelles l'auteur d'un discours écrit (dans le cas présent) peut agir sur le ou le (s) destinataire(s) de son message. En termes de résultats, cette contribution montre que l'argumentation se situe au cœur de la production littéraire théâtrale. Au-delà des personnages qui jouent des rôles textuels, Bernard Dadié conçoit un projet argumentatif qu'il essaie de réaliser par l'usage de plusieurs mécanismes discursifs.

Références bibliographiques

- ALLEN Alma, 1987, « Remarques sur *Béatrice du Congo* de Bernard Dadié », *CLA Journal*, vol. 30, N°4, p. 461-471. En ligne sur <http://www.jstor.org/stable/44329496>.
- AMOSSY Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan.
- ARON Paul et alii, 2002, *Le dictionnaire du littéraire*, 3^e édition, Paris, PUF.
- BERGEZ Daniel et alii, 2010, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, 2^e édition, Paris, Armand Colin.
- BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles, 2011, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte.
- CHARAUDEAU Patrick, 2000, « Une problématique discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision », dans Christian Plantin, Marianne Doury et Véronique Traverso

- (Eds.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 125-154.
- DADIÉ Bernard, 1970, *Béatrice du Congo*, Paris, Présence Africaine.
- DIALLO Demba Thiel, 2016, *Analyse du Discours Littéraire (ADL). L'approche des textes littéraires par les outils et théories de la Linguistique*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.
- DOURY Marianne, 2016, *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.
- FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures de discours*, Paris, Flammarion.
- GENEVAY Éric, 1994, *Ouvrir la grammaire*, Loisirs et Pédagogie, Lausanne.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU Dominique, 2009, *Aborder la linguistique*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU Dominique, 2013, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.
- PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1958, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- RIEGEL Martin et alii, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SARTRE Jean-Paul, 1948, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard.

VAILLANT Alain, 2010, *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin.